



Des manifestants protestent contre le TPP à Lima le 18 novembre durant le sommet annuel de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique. (AFP)

LIBRE-ÉCHANGE

Le partenariat transpacifique ou TPP expliqué en trois minutes

Le traité a été signé par les Etats-Unis en 2015, mais n'a pas encore été ratifié par le Congrès. Il prévoit d'éliminer une grande partie des barrières douanières et d'harmoniser les normes en matière de droits des travailleurs et de protection de l'environnement

3 minutes de lecture

Etats-Unis Eco Monde

Julie Conti

Publié mardi 22 novembre 2016 à 12:16.

Le traité a été signé et promu par les Etats-Unis sous la présidence Obama, en 2015 après huit ans de négociations.

Barack Obama était convaincu par la nécessité d'accepter la globalisation pour mieux en définir les règles. «Quand plus de 95% de nos clients potentiels vivent au-delà de nos frontières, nous ne pouvons laisser des pays comme la Chine écrire les règles de l'économie mondiale», a-t-il dit. Pour lui, le TPP permettrait de se battre à armes égales avec des pays qui attachent moins d'importance à la protection des travailleurs que les Etats-Unis, lesquels sont pourtant très lâches la matière.

Lire aussi: Sur YouTube, Donald Trump annonce le retrait américain du Traité commercial transpacifique

Qui le TPP concerne-t-il?

Il concerne **12 pays** situés de part et d'autre de l'océan Pacifique: les Etats-Unis, l'Australie, le Brunei, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam. L'accord inclut des pays qui représentent 40% du produit intérieur brut mondial, mais exclut la Chine, première puissance asiatique et deuxième économie mondiale, de même que la Corée du Sud.

Lire aussi: Traité de libre-échange transpacifique: l'accord historique

Que dit le TPP?

Il prévoit en 30 chapitres de **lever les barrières douanières** entre les douze pays signataires en éliminant nombre de **taxes**, mais aussi des **barrières non tarifaires**. Par exemple, les appels d'offres nationaux seront ouverts aux entreprises étrangères.

Le traité vise aussi à mettre les douze pays qui l'ont conclu **sur un pied d'égalité** en matière de **droits des travailleurs** (ils s'engagent à respecter les normes de l'Organisation internationale du travail) et de **normes environnementales**. Il contient des clauses en matière de protection de la faune, de trafic d'animaux sauvages et de surpêche. Il détermine aussi des normes communes pour le **commerce électronique** et les **services financiers** et garantit le transfert libre de données par Internet au-delà des frontières des Etats contractants.

Les **Etats-Unis** ont dû faire des concessions. Par exemple, les pharmas ne pourront plus garder secrets leurs droits de propriété intellectuelle sur les médicaments biologiques pendant douze ans, mais entre cinq et huit ans. En contrepartie, le traité supprime plus de 18 000 taxes douanières grevant les exportations américaines.

Des **tribunaux** seront aussi érigés pour régler les disputes commerciales entre des **entreprises** et les douze **Etats signataires**.

Quand doit-il déployer ses effets?

Ce traité n'est pas encore entré en vigueur. Il doit encore être **ratifié** par le Congrès américain à majorité républicaine. Cette ratification semble hautement improbable après l'élection de Donald Trump, qui a dénoncé pendant sa campagne un accord «terrible» qui «viole» les intérêts des travailleurs américains. Il a également promis un tour de vis protectionniste.

Bernie Sanders et, dans une moindre mesure, Hillary Clinton s'étaient aussi déclarés hostiles au traité. Selon des opposants, l'accord de libre-échange conclu par Bill Clinton en 1993 avec le Mexique et le Canada – l'Aléna – aurait par exemple coûté à l'économie américaine quelque 700 000 emplois.

À propos de l'auteur

Julie Conti
@julieconti

Journaliste au sein de l'équipe digitale et spécialiste des sports équestres

Abonnez-vous au Temps !

Consultez tous nos articles et bénéficiez des avantages abonnés.

DÉCOUVRIR NOS ABONNEMENTS

Suivez toute l'actualité du Temps sur les réseaux sociaux

FACEBOOK TWITTER YOUTUBE INSTAGRAM